

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

ASN-Division de Nantes

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

1, 1 DEC. 2013

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrati compétente en matière d'environnement

Courrier Arrivée

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notic

de l'Etat **icoline**

Cadre réservé à l'administration

Date de réception 13/12/2013

Dossier complet le 13/12/2013

N° d'enregistrement FOSZIZ POILO

1. Intitulé du projet

construction de 4 poulaillers pour loger des volailles de chair et construction d'un local servant de bureau et de salle de repos. Chaque poulailler sera constitué de deux unités reliées par un local technique.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

EARL AVIPO

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

M. POUPIN MICKAEL (exploitant agricole)

RCS / SIRET

32460293700017

Forme juridique

EARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n° 1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du prolet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
1°	Site soumis à autorisation au titre des installations classées, disposant d'un Arrêté préfectoral n° 13-DRCTAJ/1-772 en date du 15 novembre 2013
37°	Travaux soumis à permis de construire dans une commune sans document d'urbanisme, construction supérieure à 3000 m²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Les poulaillers projetés possèderont une emprise au sol totale de 7266 m². Le local servant de bureau et de salle de repos aura une emprise au sol de 124 m².

Les poulaillers permettront d'élever des volailles de chair standards.

Ce projet est réalisé dans le cadre de l'installation de deux exploitantes.

Le site est actuellement autorisé et dispose d'un Arrêté préfectoral n° 13-DRCTAJ/1-772 en date du 15 novembre 2013

4.2 Objectifs du projet

Le projet permettra d'élever des poulets standards ou des dindes médium, sur litière accumulée sèche.

Ce projet est intégré dans le cadre de l'installation de deux exploitantes au sein de l'EARL AVIPO.

Le site est envisagé a proximité immédiate de l'habitation de l'une des exploitants, permettant ainsi une surveillance plus aisée des animaux.

Le bureau et la salle de repos sont projetés afin de répondre aux besoins des éleveurs sur le site, et afin de permettre au personnel (équipes de ramassage des animaux de se reposer sur place).

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Etapes de la construction :

- terrassement au niveau de l'emprise au sol des bâtiments et des accès.
- mise en place des dalles de béton
- élévation des bâtiments (mise en place des coques)
- aménagement intérieur (électricité, mise en place des chaînes d'alimentation et des abreuvoirs)
- mise en place des plantations :
 - -un merlon paysager planté d'arbres et de buissonnants persistants à l'ouest du projet
 - des bosquets constitués d'essences locales seront plantés au sud du site

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les volailles seront élevées sur litière sèche.

Les volailles arriveront sur l'exploitation à l'âge de 1 jour et seront élevées :

- jusqu'à 91 jours pour les dindes femelles médium, et jusqu'à 105 jours environ pour les mâles
- entre 35 et 42 jours pour les poulets standards.

Les volailles seront ensuite commercialisées.

Le fumier produit sera évacué vers une station de compostage avec laquelle un contrat est établi.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) adminis La décision de l'autorité administrat dossier(s) d'autorisation(s)	trative(s) d'autorisation le projet di ive de l'Etat compétente en n	1-t-il été ou sei natière d'envi	r a-t-il soumis ? ronnement devra être jointe au(x)				
Ce dossier est soumis à autorisati en date du 15 novembre 2013	on au titre des installations et dis	pose d'un Arro	êté préfectoral n° 13-DRCTAJ/1-772				
4.4.2 Précisez icl pour quelle procédur	e d'autorisation ce formulaire est	rempli					
Autorisation pour une construction	de plus de 3000 m² sur une com	nmune au RNI	J				
4.5 Dimensions et caractéristiques du pro	ojet et superficie globale (assiette) c	le l'opération -	préciser les unités de mesure utilisées				
Grandeu	rs caractéristiques		Valeur				
emprise au sol des poulaillers			7266 m²				
emprise au sol du bureau et salle de	repos		124 m²				
hauteur maximale des bâtiments 5,51 m							
4.6 Localisation du projet							
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹	Long°_	_'" Lat ° ' "				
le FIEF 85120 SAINT MAURICE DES NOUES	Pour les rubriques 5° a), 6° b) els Point de départ : Point d'arrivée : Communes traversées : SAINT MAURICE DES NOUE	Long ° _	°, 28° a) et b), 32°; 41° et 42°: _'" Lat°'"'" Lat°'"				
4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non							
4.7.1 Si ou!, cette installation ou cet o		de d'impact ?	Oui Non				
4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?							
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un program	me de travaux ?		Oul Non X				
Si oul, de quels projets se compose le	programme ?						

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.	sensibl	lifé env	ironnementale de la zone d'Implantation envisagée						
5.1 Occupation des sois Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?									
La parcelle concernée par le projet est actuellement en cultures									
Existe-t-il un ou plusieurs doc concernés) réglementant l'oc	cumen ccupat	ts d'url ion des	coanisme (ensemble des documents d'urbanisme sols sur le lieu/tracé de votre projet ?						
Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet									
Pour les rubriques 33° à 37°, le environnementale ?	ou les	docum	nents ont-ils fait l'objet d'une évaluation Oui Non X						
5.2 Enjeux environnementaux Compiétez le tableau suivant http://www.developpement-	par to	us moy	vens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet						
		e.gouv							
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?						
Le projet se situe-t-il : dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		Non	Lequel/Laquelle ? Commentaire : La ZNIEFF la plus proche "Vallée de la Mère autour du						
Le projet se situe-t-il : dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope? en zone de montagne?	Oui	Non	Lequel/Laquelle ? Commentaire : La ZNIEFF la plus proche "Vallée de la Mère autour du						
Le projet se situe-t-il: dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope? en zone de montagne?	Oui	Non	Lequel/Laquelle ? Commentaire : La ZNIEFF la plus proche "Vallée de la Mère autour du						

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?		X	
dans un site ou sur des sols pollués?		x	
dans une zone de répartition des eaux ?		X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine?		×	
dans un site inscrit ou classé?		x	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?		⅓	Le site Natura 2000 le plus proche "Forêt de Mervent et ses abords" est localisé à 12 km
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO?		Ūx]	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines	de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		×	L'alimentation en eau sera effectuée exclusivement par le réseau public
Ressources	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		×	
	est-il excédentaire en matériaux ?		□ x	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sot ou du sous- sol ?		-	
Miliev naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		 	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	□ x		Le projet est envisagé sur une parcelle actuellement en culture, la consommation des espaces agricoles sera effectuée sur 20000 m²
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	X		L'écoulement accidentel de produits : l'EARL dispose de cuves à fuel équipées de double paroi ou de bac de rétention. Les coupures d'électricité, d'eau : cependant le site disposera d'alarmes et de compteurs spécifiques permettant de réagir très rapidement en cas de panne et de limiter ainsi les effets.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	x		L'incendie, l'explosion, les accidents de personnes, d'animaux, la foudre, le vent, la tempête, les inondations, les fortes pluies, les risques sismiques, Les constructions seront édifiées dans un secteur bien dégagé, ne présentant pas de risque et les bâtiments seront construits par des professionnels suivant les normes en vigueur, réduisant ainsi les risques.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	X		transmission de zoonoses (maladies contagieuses) : les suivis vétérinaires sont fréquents, l'entretien, l'hygiène du site et des bâtiments d'élevage sont capitaux pour éviter les risques sanitaires. Ce risque sera assez faible, du fait des mesures d'hygiène qui seront mises en place.
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ? Engendre-t-il des			Les différents bruits générés seront : - les bruits émis par les animaux, ces bruits sont très limités du fait de la claustration des animaux dans les bâtiments isolés le fonctionnement du groupe électrogène dans un local fermé - le lavage et l'entretien des bâtiments - le trafic sur le site (camion de livraison d'animaux, d'aliments, de gaz, de retrait du fumier) Les bâtiments étant bien isolé, le nombre de camions limités, l'impact sera faible
	odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	 	X	Il n'y aura pas de stockage de fumier sur le site, le fumier sera évacué directement à la sortie des bâtiments vers la station de compostage. Les densités des animaux et la ventilation seront bien maîtrisées, ce qui permettra de limiter les nuisances.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	_x	x	Les systèmes d'alimentation des animaux et le groupe électrogène sont susceptibles d'entraîner des vibrations. Le groupe et le système d'alimentation sont situés dans des bâtiments fermés, ce qui réduit très larg les vibrations.

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		x	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air?	х		rejet de NH3: l'utilisation d'acides aminés, et la réduction des protéines dans l'aliment permet de réduire ces rejets, une bonne maîtrise de la ventilation limite également ces rejets. Les poussières: dans les bâtiments, l'agitation des animaux ainsi que les turbulences liées à la ventilations seront limitées.
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?		k	Les rejets des eaux pluviales non souillées sont collectée et dirigées vers le milieu naturel. Il n'y a pas de rejets d'eau usée vers le milieu sur ce site d'exploitation.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	x		le projet engendre la production de fumier sec de volailles. Ce fumier sera évacué entre chaque lot de volailles vers la station de compostage
Patrimolne / Cadre de	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		k	Les matériaux de construction ont été choisis afin de permettre une bonne intégration du bâti dans le paysage
vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?		x	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'aumes projets connus ?
Oui Non X Si oui, décrivez lesquelles :
6.3 Les Incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui Non Si oui, décrivez lesquels
7. Auto-évaluation (facultatif)
7. Auto-évaluation (facultatif) Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé? Expliquez pourquoi. Notre site d'exploitation localisé au lieu-dit LE FIEF sur la commune de SAINT MAURICE DES NOUES sera composé de 4 poulaillers et d'un bureau salle de repos. Le projet sera localisé à 131 mètres des tiers les plus proche.
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé? Expliquez pourquoi. Notre site d'exploitation localisé au lieu-dit LE FIEF sur la commune de SAINT MAURICE DES NOUES sera composé de 4 poulaillers et d'un bureau salle de repos. Le projet sera localisé à 131 mètres des tiers les plus proche. Le site a déjà fait l'objet d'une procédure d'enquête publiques et dispose d'un arrêté préfectoral.
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé? Expliquez pourquoi. Notre site d'exploitation localisé au lieu-dit LE FIEF sur la commune de SAINT MAURICE DES NOUES sera composé de 4 poulaillers et d'un bureau salle de repos. Le projet sera localisé à 131 mètres des tiers les plus proche.
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé? Expliquez pourquoi. Notre site d'exploitation localisé au lieu-dit LE FIEF sur la commune de SAINT MAURICE DES NOUES sera composé de 4 poulaillers et d'un bureau salle de repos. Le projet sera localisé à 131 mètres des tiers les plus proche. Le site a déjà fait l'objet d'une procédure d'enquête publiques et dispose d'un arrêté préfectoral. Le projet n'est pas localisé en site Natura 2000, ni dans une ZNIEFF. Le site sera bien entretenu, le choix des matériaux et la mise en place de plantations permettront une bonne intégration des bâtiments.
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé? Expliquez pourquoi. Notre site d'exploitation localisé au lieu-dit LE FIEF sur la commune de SAINT MAURICE DES NOUES sera composé de 4 poulaillers et d'un bureau salle de repos. Le projet sera localisé à 131 mètres des tiers les plus proche. Le site a déjà fait l'objet d'une procédure d'enquête publiques et dispose d'un arrêté préfectoral. Le projet n'est pas localisé en site Natura 2000, ni dans une ZNIEFF. Le site sera bien entretenu, le choix des matériaux et la mise en place de plantations permettront une bonne intégration des
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé? Expliquez pourquoi. Notre site d'exploitation localisé au lieu-dit LE FIEF sur la commune de SAINT MAURICE DES NOUES sera composé de 4 poulaillers et d'un bureau salle de repos. Le projet sera localisé à 131 mètres des tiers les plus proche. Le site a déjà fait l'objet d'une procédure d'enquête publiques et dispose d'un arrêté préfectoral. Le projet n'est pas localisé en site Natura 2000, ni dans une ZNIEFF. Le site sera bien entretenu, le choix des matériaux et la mise en place de plantations permettront une bonne intégration des bâtiments.
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé? Expliquez pourquoi. Notre site d'exploitation localisé au lieu-dit LE FIEF sur la commune de SAINT MAURICE DES NOUES sera composé de 4 poulaillers et d'un bureau salle de repos. Le projet sera localisé à 131 mètres des tiers les plus proche. Le site a déjà fait l'objet d'une procédure d'enquête publiques et dispose d'un arrêté préfectoral. Le projet n'est pas localisé en site Natura 2000, ni dans une ZNIEFF. Le site sera bien entretenu, le choix des matériaux et la mise en place de plantations permettront une bonne intégration des bâtiments.
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé? Expliquez pourquoi. Notre site d'exploitation localisé au lieu-dit LE FIEF sur la commune de SAINT MAURICE DES NOUES sera composé de 4 poulaillers et d'un bureau salle de repos. Le projet sera localisé à 131 mètres des tiers les plus proche. Le site a déjà fait l'objet d'une procédure d'enquête publiques et dispose d'un arrêté préfectoral. Le projet n'est pas localisé en site Natura 2000, ni dans une ZNIEFF. Le site sera bien entretenu, le choix des matériaux et la mise en place de plantations permettront une bonne intégration des bâtiments.
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé? Expliquez pourquoi. Notre site d'exploitation localisé au lieu-dit LE FIEF sur la commune de SAINT MAURICE DES NOUES sera composé de 4 poulaillers et d'un bureau salle de repos. Le projet sera localisé à 131 mètres des tiers les plus proche. Le site a déjà fait l'objet d'une procédure d'enquête publiques et dispose d'un arrêté préfectoral. Le projet n'est pas localisé en site Natura 2000, ni dans une ZNIEFF. Le site sera bien entretenu, le choix des matériaux et la mise en place de plantations permettront une bonne intégration des bâtiments.
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé? Expliquez pourquoi. Notre site d'exploitation localisé au lieu-dit LE FIEF sur la commune de SAINT MAURICE DES NOUES sera composé de 4 poulaillers et d'un bureau salle de repos. Le projet sera localisé à 131 mètres des tiers les plus proche. Le site a déjà fait l'objet d'une procédure d'enquête publiques et dispose d'un arrêté préfectoral. Le projet n'est pas localisé en site Natura 2000, ni dans une ZNIEFF. Le site sera bien entretenu, le choix des matériaux et la mise en place de plantations permettront une bonne intégration des bâtiments.
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé? Expliquez pourquoi. Notre site d'exploitation localisé au lieu-dit LE FIEF sur la commune de SAINT MAURICE DES NOUES sera composé de 4 poulaillers et d'un bureau salle de repos. Le projet sera localisé à 131 mètres des tiers les plus proche. Le site a déjà fait l'objet d'une procédure d'enquête publiques et dispose d'un arrêté préfectoral. Le projet n'est pas localisé en site Natura 2000, ni dans une ZNIEFF. Le site sera bien entretenu, le choix des matériaux et la mise en place de plantations permettront une bonne intégration des bâtiments.
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé? Expliquez pourquoi. Notre site d'exploitation localisé au lieu-dit LE FIEF sur la commune de SAINT MAURICE DES NOUES sera composé de 4 poulaillers et d'un bureau salle de repos. Le projet sera localisé à 131 mètres des tiers les plus proche. Le site a déjà fait l'objet d'une procédure d'enquête publiques et dispose d'un arrêté préfectoral. Le projet n'est pas localisé en site Natura 2000, ni dans une ZNIEFF. Le site sera bien entretenu, le choix des matériaux et la mise en place de plantations permettront une bonne intégration des bâtiments.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet							
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	×						
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	x						
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	x						
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° bj et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	x						
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	x						

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

6 carte avec localisation de la Natura 2000 la plus proche

7 carte avec localisation des ZNIEFF les plus proches

8 Arrêté préfectoral

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseigne	ements ci-dessus X
--	--------------------

Fait à

Saint Maurice des noues

le,

6 décembre 2013

Signature